

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 23 février, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à MURAT, sous la présidence de Monsieur Didier ACHALME, Président de Hautes Terres Communauté.

Étaient présents :

Didier ACHALME	Denis DELPIROU	Michel MARSAL	Philippe ROSSEEL
Gilles AMAT	Franck DE MAGALHAES	Daniel MEISSONNIER	Philippe SARANT
Claire ANDRIEUX-JANNETTA	Xavier FOURNAL	Jean-Pierre PENOT	Christophe SOULIER
Djuwan ARMANDET	Danielle GOMONT	Colette PONCHET-PASSEMARD	Claire TEISSEDE
Karine BATIFOULIER	Alain GRIFFE	Michel PORTENEUVE	Marie-Claire TUFFERY
Vivien BATIFOULIER	Eric JOB	Gérard POWDEROUX	Alain VAN SIMMERTIER
André BOUARD	Jean-François LANDES	Félix ROCHE	Roland VERNET
Georges CEYTRE	Philippe LEBERICHEL	Pierrick ROCHE	Eric VIALA
Gilles CHABRIER	Danièle MAJOREL	Jean RONGIER	

Étaient absents excusés :

Bernadette BEAUFORT-MICHEL	Thierry DALLE	Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME	Ghyslaine PRADEL
Frédérique BUCHON	Christian DONIOL	Luc LESCURE	Jean-Paul REBOUL
Marie Ange CHARBONNIER	David GENEIX	Thierry MATHIEU	Marie-Laure TIBLE
Lucette CHAUVEL	Robert JOUVE	Vincent MENINI	Josette TOUZET
Béatrice CHEVALLET	Pierre JUILLARD	Bernard PAGENEL	André TRONCHE
Magali CRAUSER			Jean Louis VERDIER

Pouvoirs :

Marie Ange CHARBONNIER À Djuwan ARMANDET	Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME À Gilles CHABRIER
Lucette CHAUVEL À Georges CEYTRE	Thierry MATHIEU À Denis DELPIROU
Magali CRAUSER À Pierrick ROCHE	Bernard PAGENEL À Jean-François LANDES
Christian DONIOL À Daniel MEISSONNIER	Ghyslaine PRADEL À Colette PONCHET-PASSEMARD
Robert JOUVE À Didier ACHALME	Josette TOUZET À Jean-Pierre PENOT

Date de convocation : 16 février 2023

Secrétaire de séance : Pierrick ROCHE

Membres en exercice : 57

Présents : 35 – Pouvoirs : 10 – Votants : 45

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0

Objet : Adoption du rapport d'orientations budgétaires 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2312-1, L. 5211-36, D. 2312-3 et D. 5211-18-1 ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu les statuts de Hautes Terres Communauté ;

Vu le rapport d'orientations budgétaires 2023 ;

Considérant que le débat d'orientations budgétaires doit être accompagné d'un rapport sur les orientations budgétaires ;

Considérant que le rapport d'orientations budgétaires présente les évolutions prévisionnelles des recettes et dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement des différents budgets ;

Vu l'avis favorable du groupe de travail « finances » en date du 03 février 2023 ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 06 février 2023 ;

Le Conseil communautaire,

Où l'exposé de Monsieur le Président,

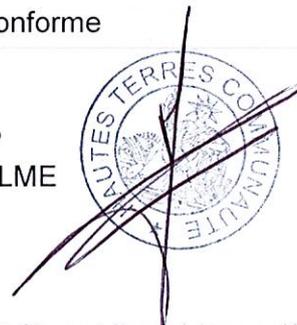
Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

- **DE PRENDRE ACTE** du débat qui s'est tenu à l'appui du rapport d'orientations budgétaires 2023 du budget principal et des budgets annexes de Hautes Terres Communauté ;
- **D'ADOPTER** le présent rapport d'orientations budgétaires joint à la présente délibération ;
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet du Cantal pour le contrôle de sa légalité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an

Pour copie conforme

Le Président,
Didier ACHALME



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

RAPPORT ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023



23 Février 2023

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 015-200066637-20230223-2023_CC_013-DE



L'ANALYSE MACRO ECONOMIQUE

Contexte macroéconomique

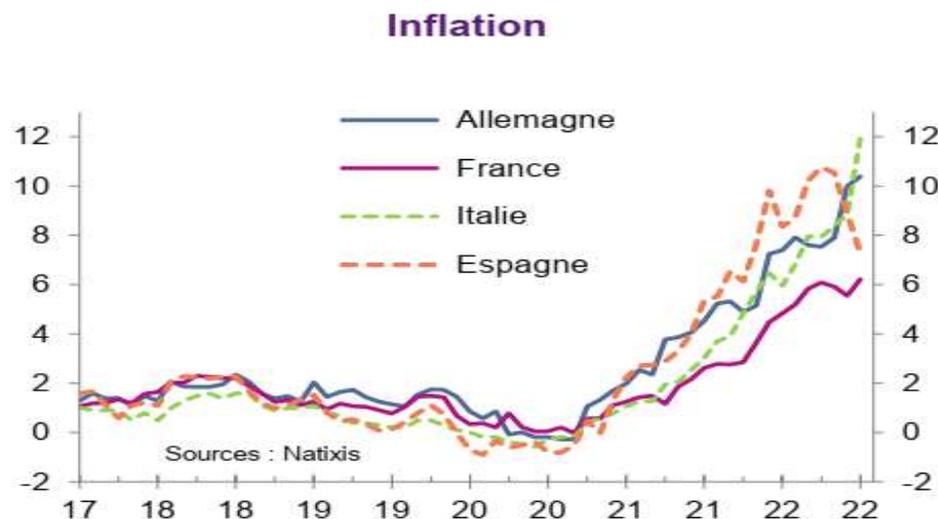
- Ralentissement de la croissance mondiale corrélée à une inflation importante

- En zone euro :

- Inflation de 10,7% en 2022
- Croissance ralentie à 0,8%

En France :

- Inflation de 5,3% en 2022
- Croissance ralentie à 2,6%



Les principales dispositions de la LFi 2023

- Transferts financiers de l'Etat = 107,5 Md €
- Dotations d'investissement alloués aux communes et EPCI = 1,8 Md € dont
 - DETR = 1 046 M €
 - DSIL = 570 M €
- Création d'un « fond vert » aidant au financement des projets :
 - Performance environnementale : rénovation des bâtiments publics des collectivités, modernisation de l'éclairage public, valorisation des biodéchets
 - Adaptation du territoire au changement climatique : risques naturels, renaturation ;
 - Amélioration du cadre de vie : friches, mise en place de zones à faibles émission

Les principales dispositions de la LFi 2023

- Revalorisation des bases d'imposition de +7,1%
- Report à 2025 de la réactualisation des valeurs locatives des locaux professionnels
- Suppression de la CVAE à hauteur de 50% à compter de 2023 : remplacement par une fraction de la TVA perçue par l'Etat au niveau national

Les principales dispositions de la LFi 2023

- Soutien financier de 2,5 Mds € pour limiter l'augmentation du coût de l'énergie des collectivités :
 - « Filet de sécurité » : sous conditions
 - Baisse de l'épargne brute de +15%
 - Augmentation des dépenses d'approvisionnement en énergie
 - « Amortisseur électricité : prise en charge par l'Etat de 50% du coût de l'énergie dès que le contrat dépassera les 180 € / Mwh

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 015-200066637-20230223-2023_CC_013-DE



LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

Les orientations budgétaires 2023

Projets structurants au service de l'identité de HTC

- Plan Vélo avec les axes Lioran/Murat et Murat Neussargues-en-Pinatelle et Massiac/Molompize
- Concrétisation de l'opération burons : restauration, sécurisation et valorisation de 6 sites
- Élaboration du PADD du Plui
- Avancement des projets « montagne » : OAP Lioran, étude positionnement, résidence « montagne volcanique »

Un budget
2023
prudent et
contraint
mais avec
des
ambitions
autour du
projet de
territoire

Projets pour l'attractivité du territoire et les services à la population

- Rénovation de l'habitat privé avec l'OPAH RR
- Travaux d'accessibilité et de créations d'espaces dans les maisons de santé
- Poursuite des aides économiques aux entreprises et renfort de la mission emploi/économie
- Montée en puissance des accueils France service - Labellisation d'une 4^{ème} Maison France Services
- Bouquet de « services mobilité »

Projets pour l'environnement et la transition écologique

- Réhabilitation de la déchetterie de Neussargues-en-Pinatelle
- Poursuite de la restructuration et de l'optimisation de la gestion des déchets
- Approbation des schémas directeurs des espaces naturels sensibles du Lac du Pêcher et de la Roche de Landeyrat
- Réflexions autour du transfert de compétence eau/assainissement

Les orientations du budget principal

Recettes de fonctionnement

- Pas d'augmentation des taux d'imposition en 2023 (stables depuis 2017)
- Revalorisation des bases d'imposition de 7,1% en 2023

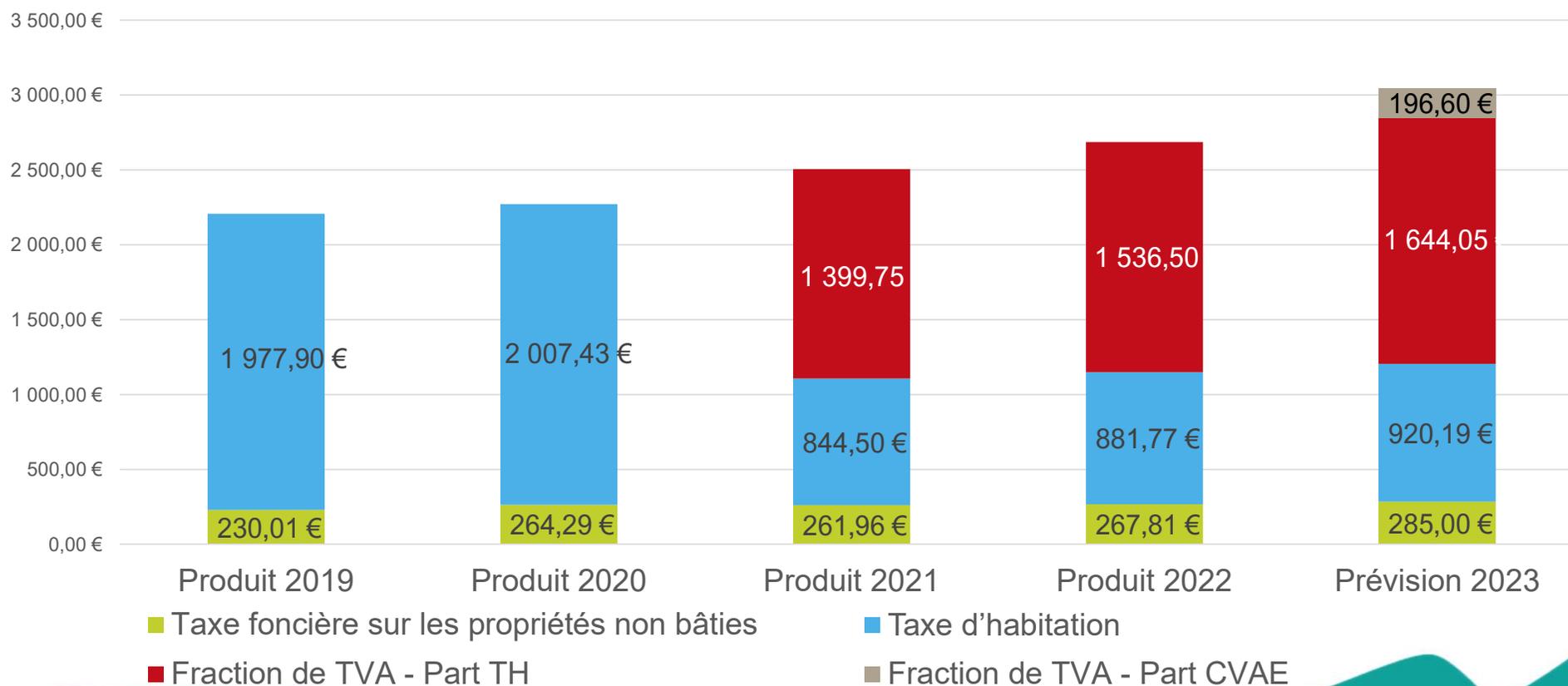
Impôt	Taux imposition
Taxe foncière sur les propriétés bâties	0%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	17,14%
Cotisation foncière des entreprises	28,24%

- Dynamique fraction de TVA (+5%)
 - Suite à création de HTC en 2017, lissage des taux sur une durée maximale de 12 ans

Les orientations du budget principal

Recettes de fonctionnement

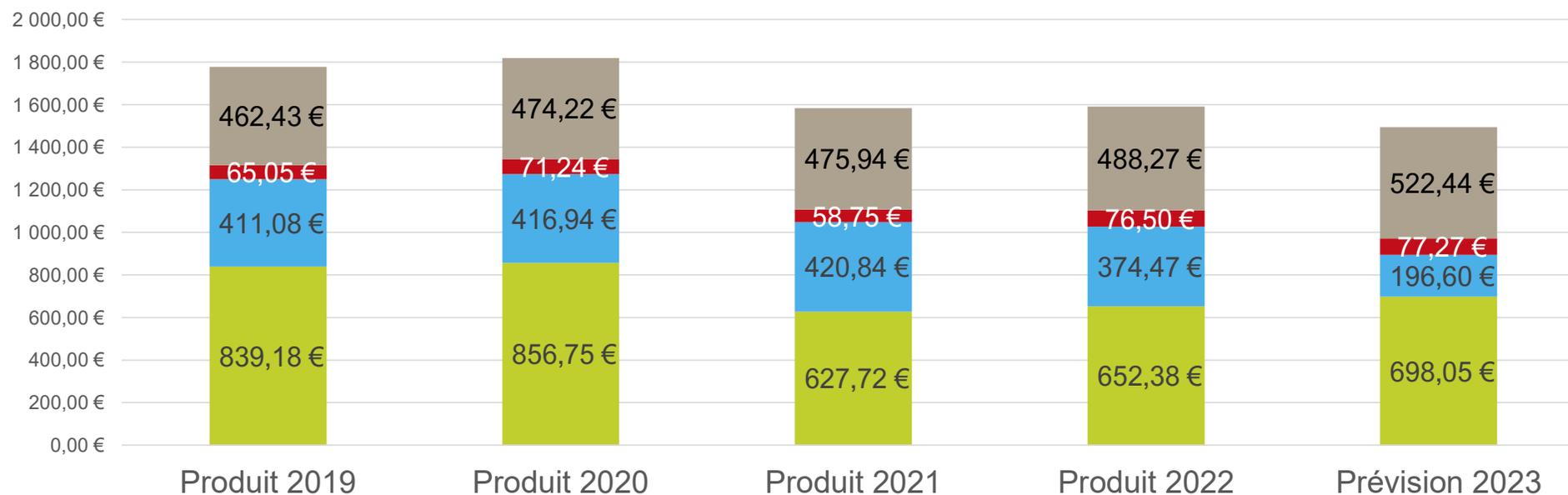
Evolution de la fiscalité ménage (en milliers d'€)



Les orientations du budget principal

Recettes de fonctionnement

Evolution de la fiscalité économique (en milliers d'€)



- Imposition sur les entreprises de réseaux (IFER)
- Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)
- Cotisation foncière des entreprises (CFE)

Les orientations du budget principal

Recettes de fonctionnement

- Les dotations et participations :
 - Augmentation de la dotation intercommunalité de 2%
 - Baisse de la dotation groupement de collectivités de 2%
 - Maintien dotation réforme TP, FPIC et FNGIR à niveau constant
 - Baisse des aides aux postes (contrats aidés de 50%)
 - Hausse des allocations compensatrices selon la dynamique fiscalité : compensations taxes foncières et contribution économique territoriale
 - Subventions pour postes et fonctionnement des services :
 - Les 4 Maisons France Services
 - Les aides en faveur des actions enfance et jeunesse : aides CAF et MSA
 - Programme Avenir Montagnes : Avenir Montagnes Ingénierie et Avenir Montagnes Mobilité
 - Plan alimentaire et agricole territorial
 - Aide suivi / animation OPAH RR
 - Financement des postes conseiller numérique et chargé de mission CRTE
 - Aides pour actions culturelles et école de musique

Les orientations du budget principal

Recettes de fonctionnement

- Les autres produits de gestion courante :
 - Augmentation des loyers de 4%
 - Prend en compte les loyers des 2 villages d'entreprises

- Les produits de services :
 - Maintien des produits de service (régie culture, médiathèque, MSAP, école de musique) à un niveau constant

Les orientations du budget principal

Dépenses de fonctionnement

- Les charges à caractère général
 - Energie, électricité, combustibles, carburants : augmentation de 10% en 2023
 - Fournitures, frais de petit équipement, fournitures administratives, locations, téléphonie, maintenance, entretien locaux : +5% en 2023
 - Prestations de services :
 - Culture
 - Suivi / animation de l'OPAH RR
 - Mise en place d'actions en lien avec la mobilité
 - Taxes foncières : +7,1% (selon revalorisation des bases)

Les orientations du budget principal

Dépenses de fonctionnement

- Les participations organismes extérieurs :
 - Maintien des participations avec des augmentations (+6%)
 - Etude eau / assainissement
 - Etude structuration bassin versant Rhue
- Les charges de personnel :
 - Maintien des effectifs présents
- Les atténuations de charges
 - Attributions de compensation : révision à venir (compétence document d'urbanisme et service commun ADS)
 - Fond National de Garantie Individuelle des ressources : montant fixe
 - Fond de Péréquation des recettes intercommunales et communales : pas d'augmentation
 - Reversement de la taxe de séjour à Hautes Terres Tourisme et au Département : +1%

Les orientations du budget Principal Programme d'investissement

- Les poursuites des travaux engagés
 - Restauration du petit patrimoine
 - Aides économiques aux entreprises
- L'engagement de nouvelles opérations
 - Premières phases du plan vélo
 - Rénovation de burons
 - Aides à la rénovation de l'habitat privé
 - Schéma directeur des espaces naturels sensibles du Lac du Pêcher et de la Roche de Landeyrat

Les orientations du budget déchets ménagers

Les recettes de fonctionnement

- Stabilité du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2023
- Revalorisation de la base TEOM : +7,1%
- Produits de services :
 - redevance spéciale stable
 - vente de ferraille, cartons
- Dotations et participations :
 - Baisse des aides aux postes de l'Etat de 50%,
 - Baisse de la participation de St Flour Co fonctionnement déchetterie Neussargues-en-Pinatelle
 - Eco-organismes

Les orientations du budget déchets ménagers

Les dépenses de fonctionnement

- Les charges à caractère général
 - Energie, électricité, carburant, entretien bennes ordures ménagères : hausse prévisionnelle de 5 à 10%
 - Prestations de services :
 - Mise en décharge et enfouissement des déchets par le SYTEC (augmentation de la TGAP de 7 € en 2023)
 - Location et transport des bennes des déchetteries de Massiac et Neussargues-en-Pinatelle et du quai de transfert : augmentation
 - Collecte des extensions de colonnes de tri
 - Collecte et traitement des déchets ménagers spéciaux
- Les charges de personnel
 - Baisse des effectifs
 - Appel au personnel du SYTEC pour remplacements
- Les Participations
 - Augmentation participation SYTEC

Les orientations du budget déchets ménagers

Le programme d'investissement

- Réhabilitation de la déchetterie de Neussargues-en-Pinatelle
 - Subventions DSIL et DETR sollicitées
- Poursuite des études en vue de la réhabilitation de la déchetterie de Massiac
- Travaux de caractérisation de bennes, acquisition containers et colonnes extensions consignes de tri
- Poursuite des travaux dalles bétons
 - programmation pluriannuelle de 144 000 € sur 4 ans



Les orientations du budget prestations de services aux communes (inclus le budget chantier insertion)

Les recettes de fonctionnement

- Les produits de services :
 - Poursuite des prestations de services pour le compte des communes :
 - Intervention du chantier d'insertion
 - Intervention du service voirie : déneigement, entretien voirie des communes
 - Location du broyeur
 - Poursuite du programme Petites Villes de Demain
- Les dotations et participations
 - Maintien des aides aux postes pour le chantier d'insertion
 - Participation des communes au programme PVD
 - Subvention d'équilibre du budget principal

Les orientations du budget prestations de services aux communes (inclus le budget chantier insertion)

Les dépenses de fonctionnement

- Les charges à caractère général :
 - Energie, carburants, fournitures, entretien : hausse de 5 à 10%
- Les charges de personnel
 - Maintien des effectifs
 - Prévision du recrutement d'un coordonnateur travaux

Les orientations du budget prestations de services aux communes (inclus le budget chantier insertion)

L'investissement

- Achat d'équipement nécessaire au fonctionnement des services
- Renouvellement du matériel
- Achat d'équipement informatique coordonnateur de travaux

Les orientations du budget réseau de chaleur bois

Le fonctionnement

- Recettes : Vente de chaleur
 - complexe sportif,
 - Ecole,
 - Gendarmerie,
 - Résidence locative,
 - Collège,
 - Lycée professionnel
- Dépenses : Contrat P1 « gestion des approvisionnements » : fourniture énergie sortie chaufferie : augmentation de 28%
- Dépenses : Contrat P2 « entretien courant » : exploitation et entretien des installations de production de chaleur : augmentation de 50%

Les orientations du budget réseau de chaleur bois

L'investissement

- La fin des travaux du changement électrofiltre (bardage bois)
- L'installation de pompes en vue de réduire la consommation
- La mise en accessibilité de la salle d'accueil

Les orientations du budget Plateformes photovoltaïque

- Budget créé au 01/01/2023 doté de l'autonomie financière
- En fonctionnement :
 - Recettes : vente d'électricité
 - Dépenses : maintenance, télétransmission des données
- En investissement :
 - Photovoltaïque Murat : dépose de panneaux existants et installations de nouveaux panneaux
 - Projet d'installation de panneaux photovoltaïque sur le village d'entreprises de Neussargues-en-Pinatelle

Les orientations budgétaires du budget pôle viande de Neussargues-en-Pinatelle

- Rappel : pôle viande = 1 SPIC géré par la commune de Neussargues-en-Pinatelle dans le cadre d'une régie dotée de l'autonomie financière
- Par bail emphytéotique, la commune a confié à HTC le bien en vue de la réalisation de travaux d'aménagement et de mise aux normes
 - Coût opération : 2,2 M €
- En fonctionnement :
 - Recettes : redevance annuelle de la régie municipale à revoir
 - Dépenses : maintenance, vérifications périodiques, assurances
- En investissement :
 - Diagnostic assainissement

Les orientations budgétaires du budget mobilité

- Transport scolaire :
 - Participation au coût du transport scolaire supporté par la Région (12,5%)
 - La convention gestionnaire de proximité du transport scolaire avec la Région se termine à la fin de l'année scolaire 2022/2023. Les modalités de fonctionnement du transport scolaire n'ont à ce jour pas encore été définies avec la Région
- Le transport à la Demande
 - Continuer à proposer un service de transport à la demande
 - Etude à mener en 2023 pour optimiser le fonctionnement de ce service
- La navette touristique de Prat de Bouc :
 - Pris en charge par les usagers et la Région
- Concrétisation du mix mobilité:
 - Expérimentation de services mobilité (covoit, autopartage, vélo, etc)

Les orientations du budget traitement des boues des stations d'épuration

- Recettes :
 - 0,24 € / m³ d'assainissement consommé
- Dépenses
 - Participation au budget environnement du SYTEC

Les orientations des budgets ZA et terrains

- ZA Colombier Massiac :
 - Recettes : vente de lots de la tranche 1 (12 € / m²)
 - Dépenses : acquisition et viabilisation de terrains pour extension de la ZA : 200 000 €

- ZA St Mary le Plain
 - Recettes : vente des parcelles restantes (21 975 m²)
 - Dépenses : taxes foncières

- Commercialisation de terrains à bâtir à Massiac
 - Recettes : vente de 2 lots (35 € / m²)
 - Dépenses : travaux de viabilisation des 2 lots (9 500 €)



LA PROSPECTIVE 2023/2026

BUDGETS CONSOLIDES

Analyse financière prospective

Budgets consolidés

Projection des recettes de fonction- nement

Stabilité des taux d'imposition

Hausse des bases d'imposition de 7% en 2023 puis 3% en 2024 et 2% les années suivantes

Dynamique fraction de TVA

Stabilité voire légère augmentation des produits de domaine

Hausse de la dotation intercommunalité de 2% annuellement

Baisse de la dotation groupement de collectivités de 2% annuellement

Dotations et participations : financements de postes et services connus à ce jour
(avec échéance)

Locations : +3% annuellement
Inclus les locations des villages d'entreprises

Analyse financière prospective

Budgets consolidés

Projection des dépenses de fonction- nement

Hausse cout énergie carburants : +10% en 2023 et 5% les années suivantes

Hausse de la TGAP

Intégration de nouvelles dépenses

Suivi animation de l'OPAH RR (programmation pluriannuelle)

Bouquet mobilité

GEMAPI sur le bassin versant de la Rhue

Augmentation des charges de personnel de 2 à 3% annuellement

Prise en compte de la participation à la complémentaire santé des agents dès 2026

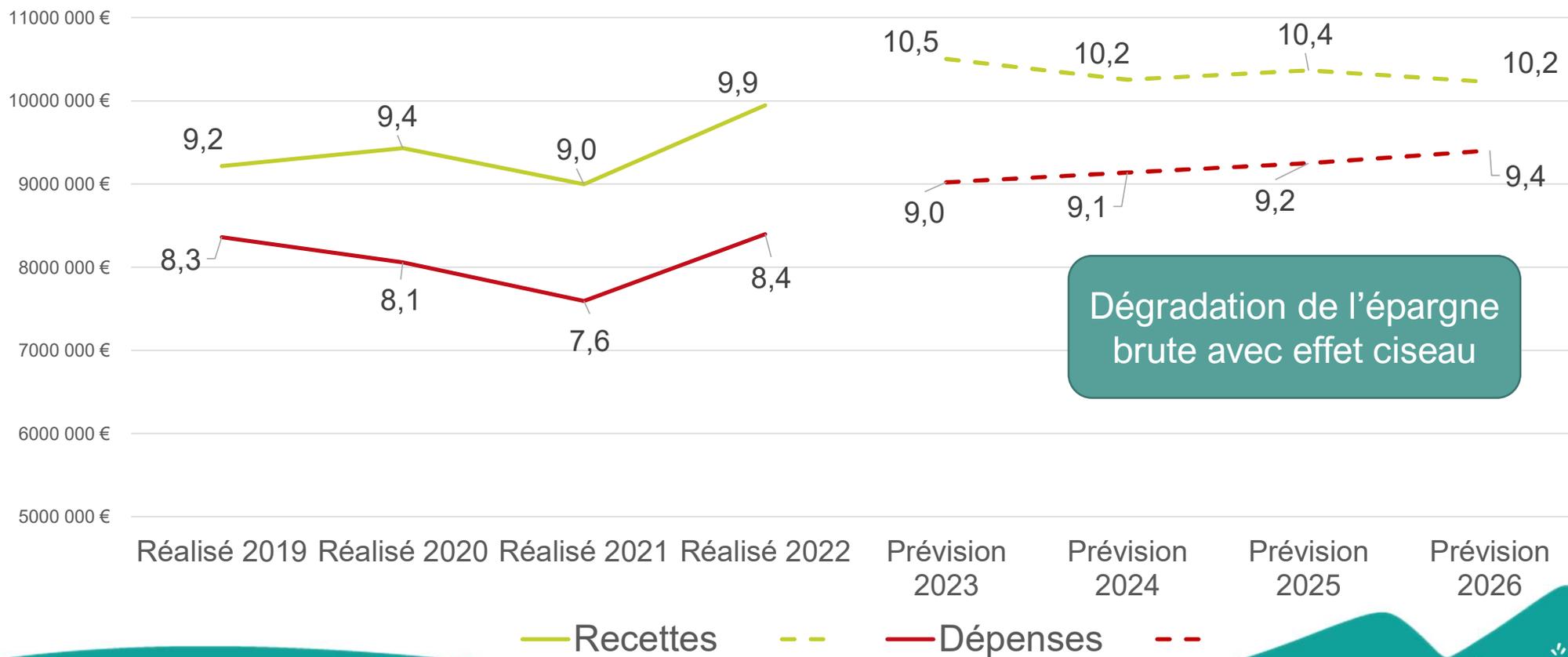
Révision des attributions de compensation pour tenir compte de la révision des documents d'urbanisme communaux et du service ADS

Augmentation des participations aux organismes extérieurs de 3%

Analyse financière prospective

Budgets consolidés

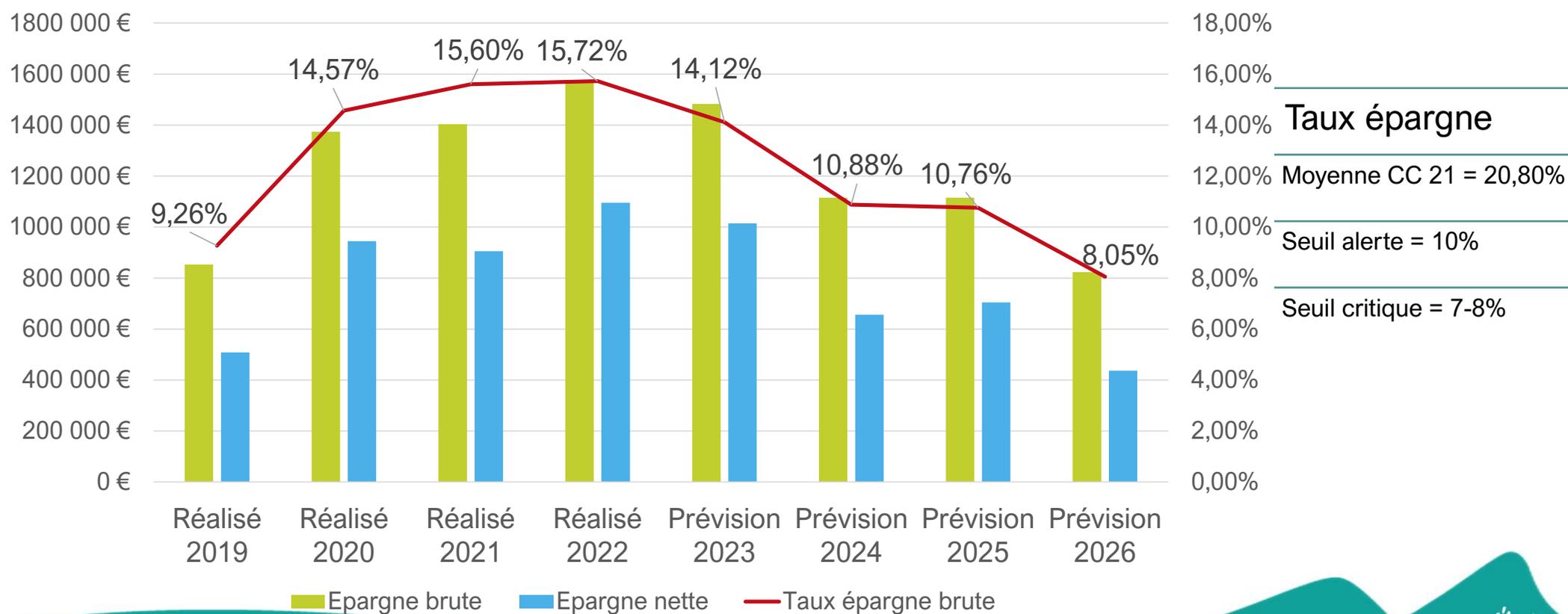
Evolution dépenses et recettes de fonctionnement 2019/2026 (en M €)



Analyse financière prospective

Budgets consolidés

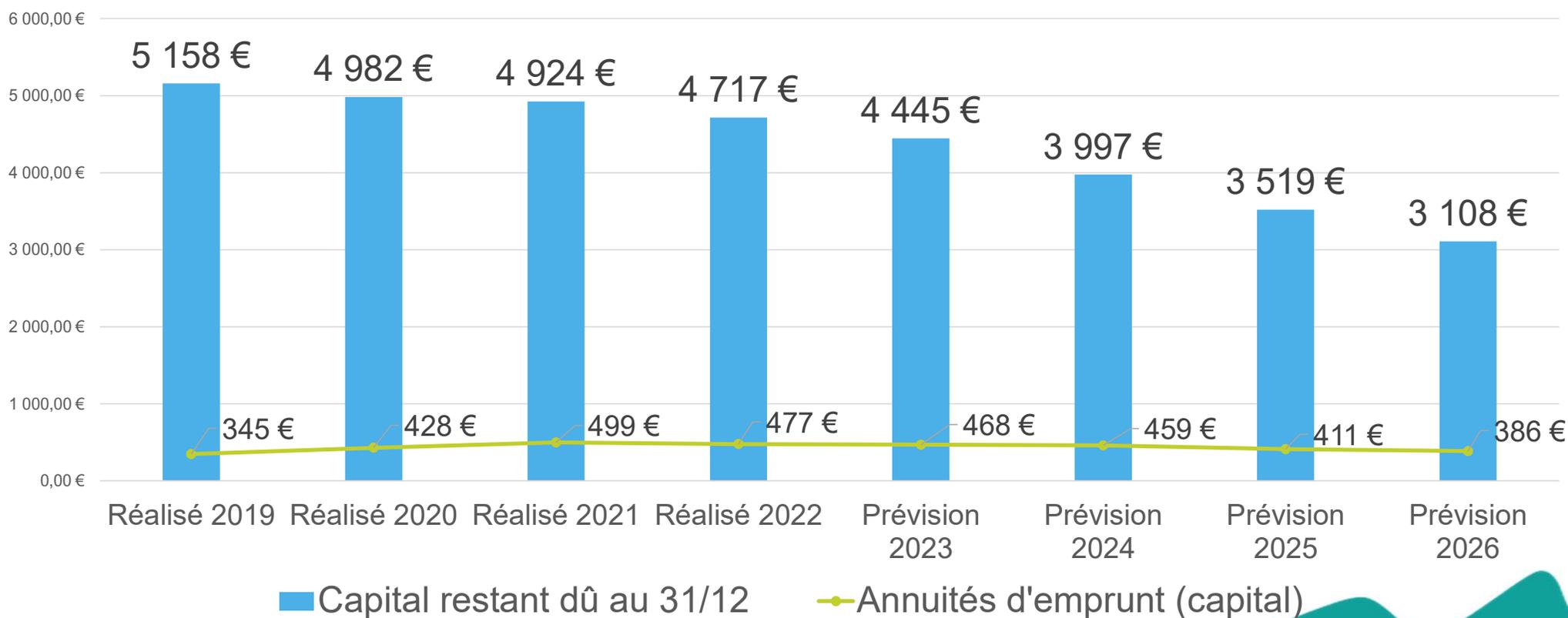
Evolution de l'épargne brute et nette



Analyse financière prospective

Budgets consolidés

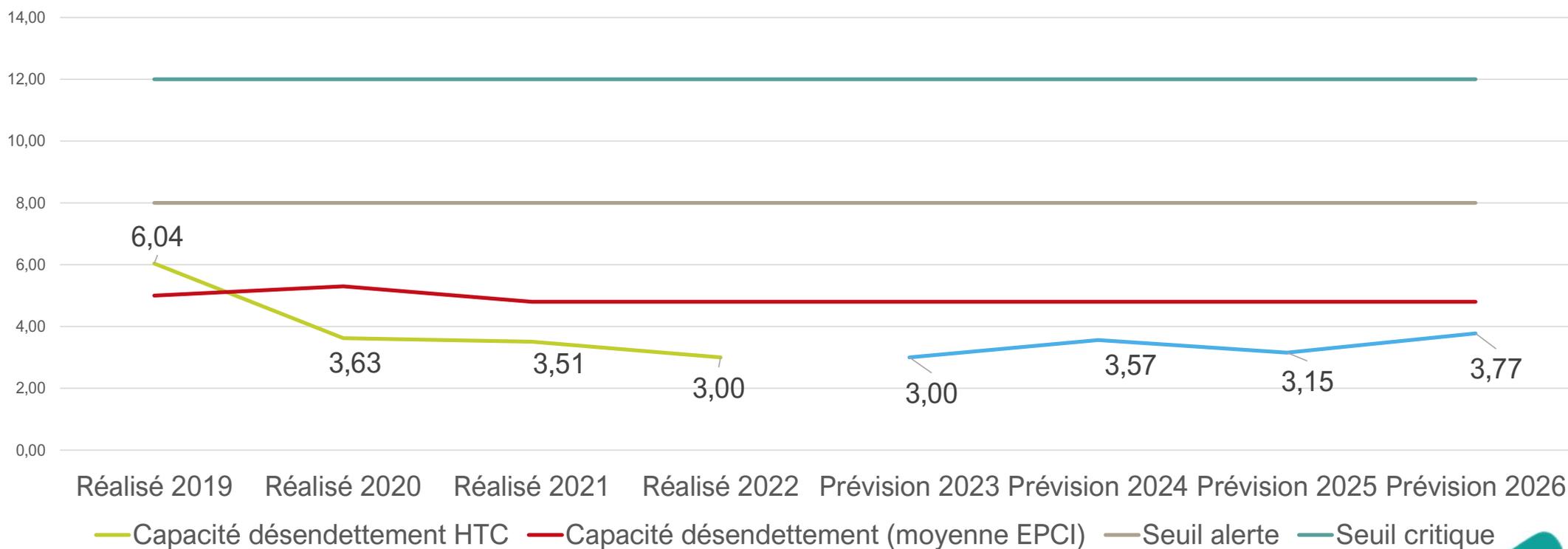
Encours de la dette (en milliers d'euros)



Analyse financière prospective

Budgets consolidés

Projection de la capacité de désendettement (en nombre d'années)



Analyse financière prospective

Budgets consolidés

Etat du personnel au 31/12/2022 : 75 agents soit 66,27 ETP

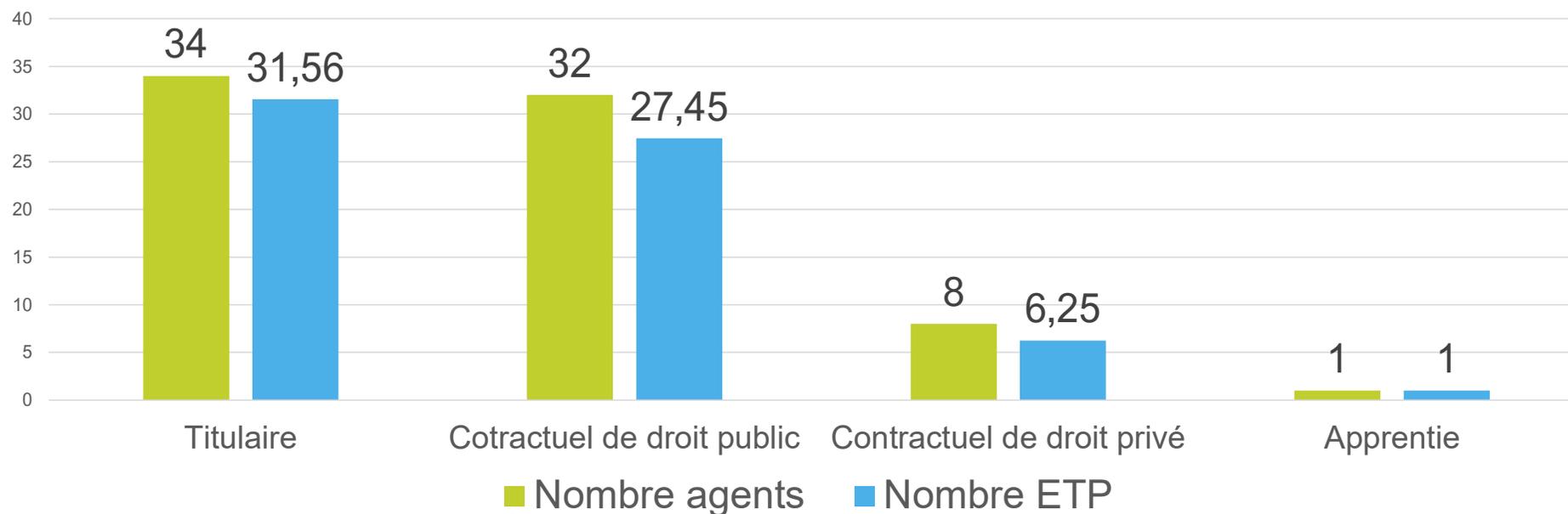
- Temps de travail : 1607 heures annuelles pour un agent à temps complet
- Les avantages du personnel :
 - CNAS : amélioration des conditions des agents avec diverses prestations (aide à la rentrée scolaire, participation culture, participation séjour vacances...)
 - Participation de HTC à la garantie maintien de salaire
 - Depuis 07/2021 : mise en place du RIFSEEP pour les agents titulaires
- Fin 2022 : Dépenses de personnel / DRF = 29,25%
 - Moyenne EPCI = 38,90%

Analyse financière prospective

Budgets consolidés

Etat du personnel au 31/12/2022 : 75 agents soit 66,27 ETP

Répartition des agents par statut

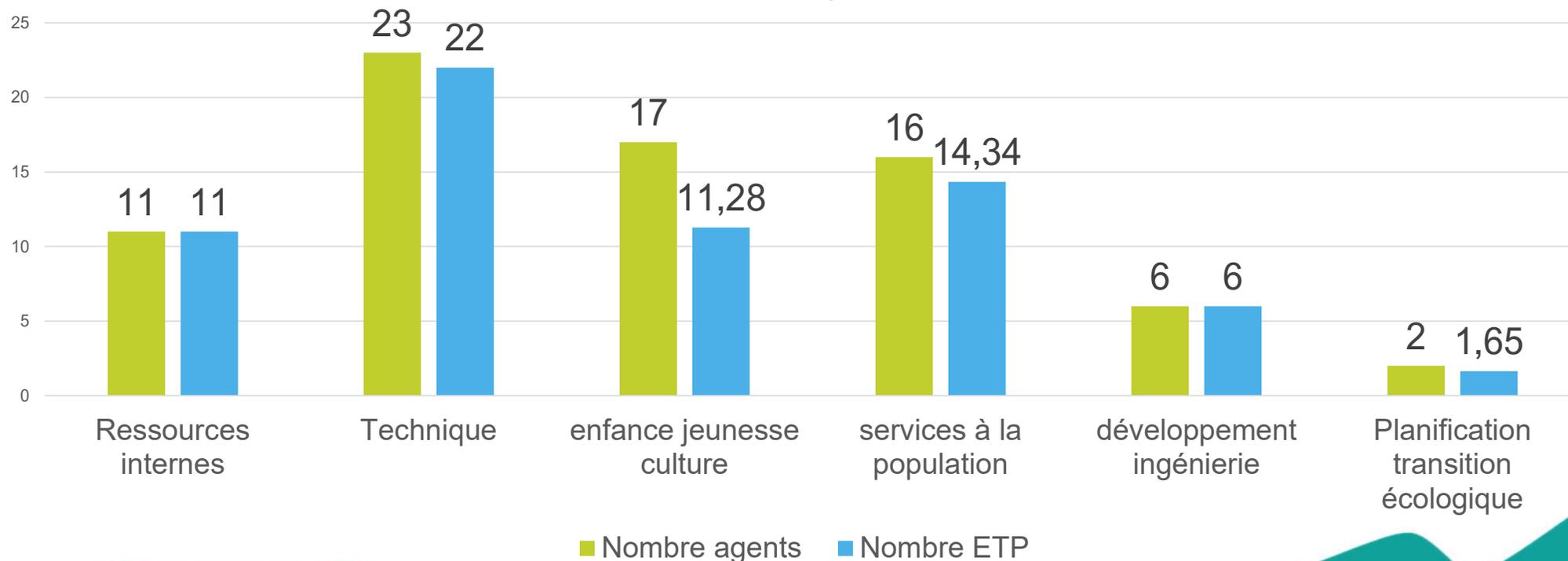


Analyse financière prospective

Budgets consolidés

Etat du personnel au 31/12/2022 : 75 agents soit 66,27 ETP

Répartition des agents par pôle



Analyse financière prospective

Budgets consolidés – Programme investissement

- Un programme d'investissement entre 18 et 22,5 M € sur la période 2023/2026
- Taux de subvention estimé : 57%
- Possibilité de recours à l'emprunt pour financer les investissements

- Sur la période 2017/2022 : investissement à hauteur de 20 M € (subventions à hauteur de 63%)